

Résidence d'artiste photographe émergent

Appel à candidature

Les Gens de la Terre : Fêtes, Foires et Retrouvailles

L'association Festival Photo Brioude est soutenue par

Résidence d'artiste photographe émergent

Appel à candidature

Les Gens de la Terre : Fêtes, Foires et Retrouvailles

Contexte

La ville de Brioude est engagée depuis de nombreuses années dans une politique culturelle forte. Cet engagement est reconnu et récompensé à travers des labellisations comme *Brioude, ville et métiers d'art* ou encore *Pays d'art et d'histoire du Haut-Allier*.

Festival Photo de Brioude est une association loi 1901, dont le but est de promouvoir une photographie humaniste et sensible tournée vers celles et ceux qui partagent un lien fort et authentique avec la Terre sur laquelle et avec laquelle ils vivent au quotidien. Créée par un groupe de bénévoles de la région brivadoise passionnés par la photographie humaniste – certains la créent, d'autres la contemplent – ils ont choisi de faire vivre cette dernière à travers ce tout jeune festival qui a ouvert ses portes l'été 2024, sur plusieurs sites de cette belle ville qu'est Brioude.

En partenariat avec la ville de Brioude, l'association Festival Photo Brioude propose une résidence qui se déroule sur deux années consécutives, 2025 et 2026 à un **artiste photographe émergent**. Cet appel à candidature se décompose donc en plusieurs temps forts : une résidence en 2025/2026 avec une restitution pendant la deuxième édition de la Biennale de Photographie de Brioude en 2026 et une proposition d'exposition personnelle, pour l'ouverture de la saison culturelle de la Ville de Brioude à la galerie Maison de Mandrin (mars 2026).

Ce programme de résidence concerne le champ de la création photographique. Cette résidence vise à favoriser un regard critique de l'artiste sur le territoire du Pays de Lafayette (bassin brivadois) autour de la thématique « **Les Gens de la Terre : Fêtes, Foires et Retrouvailles** ». Sa production fera l'objet d'un dialogue avec les acteurs du territoire.

Principe de la résidence : trois temps

La résidence est offerte à un **artiste photographe émergent** pour amorcer ou poursuivre une recherche autour du thème porté par la **Biennale de Photographie de Brioude** : « **Les Gens de la Terre** ».

Pour 2026, la thématique portée par la Biennale de Photographie s'intitule « **Les Gens de la Terre : Fêtes, Foires et Retrouvailles** ».

La résidence sera divisée en trois temps :

- Septembre 2025 à Mars 2026 : Résidence consacrée à un travail sur cette thématique dans le territoire du Pays de Lafayette.
- Mars 2026 : Exposition personnelle de **l'artiste photographe émergent** retenu et présentant un travail photographique précédent à la galerie Maison de Mandrin pour l'ouverture de la saison culturelle de la Ville de Brioude.
- Juillet 2026 : Restitution sous forme d'exposition de la résidence lors de la biennale de Photographie de Brioude du 10 au 19 juillet.

Objectif et thématique de la résidence

Cette résidence vise à constituer un corpus photographique à caractère anthropologique sur la thématique des « **Gens de la Terre : Fêtes, Foires et Retrouvailles** » dans le bassin Brivadois. Il s'agit de porter un regard humaniste, documentaire, humoristique, sociologique, politique ou poétique sur les manifestations festives privées ou collectives qui permettent aux « **Gens de la Terre** » de se retrouver dans le partage de moments conviviaux et joyeux : fêtes de village, fêtes

Résidence d'artiste photographe émergent

traditionnelles ou actuelles, fêtes du livre, de la musique, fêtes carnavalesques, foires aux bestiaux, aux plantes, célébrations diverses, rituels locaux ...

Le photographe proposera, à l'issue de sa résidence, un corpus de prises de vues qui correspondra à une investigation de notre temps et dans l'espace sur la question des « **Gens de la Terre : Fêtes, Foires, et Retrouvailles** » : à ce titre, il enrichit, par son regard et ses partis pris, l'appréhension de cette thématique.

Ce corpus est destiné ensuite à être exposé lors de la seconde édition de la Biennale de Photographie de Brioude du 10 au 19 juillet 2026. Il est attendu un portfolio d'une trentaine de tirages.

L'artiste photographe émergent sera présent à la **Biennale de Photographie** pour expliquer sa démarche auprès du public durant au moins 4 jours.

La **Ville de Brioude** demande également à l'artiste photographe émergent retenu de présenter une exposition personnelle de son choix, basée sur un travail précédent, pour l'ouverture de la saison culturelle à la galerie Maison de Mandrin en mars 2026.

Artiste photographe émergent

Un **artiste photographe émergent** est défini comme un créateur en début de carrière. Ce statut n'est pas seulement lié à l'âge, mais plutôt à la reconnaissance et à la visibilité croissante de l'artiste photographe dans son domaine artistique. L'artiste émergent est celui ou celle qui, tout en affinant son style, commence à être reconnu par la critique et la communauté de la photographie et cherche à développer une visibilité plus large. Cette définition, bien que succincte, ne capture pas l'entière complexité de l'artiste émergent, car elle varie selon plusieurs critères. L'âge de l'artiste, son historique d'expositions et sa renommée sont évidemment des informations importantes sur lesquelles se basera le comité de sélection.

Engagement de l'association Festival Photo de Brioude

L'association Festival Photo Brioude s'engage sur les points suivants :

Hébergement, restauration, conditions matérielles

L'artiste photographe émergent peut bénéficier d'un logement mis à disposition par l'association Festival Photo Brioude équipé des éléments de confort courant. Le transport et les frais de bouche sont à la charge de l'artiste. Cette mise à disposition d'hébergement couvre trois périodes d'une semaine (7 jours) : la première période à l'automne 2025, la seconde en mars 2026 et la troisième en juillet 2026 pendant la biennale.

Pour la partie résidence entre septembre 2025 et mars 2026, les interlocuteurs privilégiés seront Serge Tribouillois, Président de l'association et Nadine Delmas, photographe, qui feront le lien d'une part avec l'association **Festival Photo de Brioude** et d'autre part avec l'ensemble des Partenaires (les collectivités comme la mairie de Brioude, le Directeur et Conservateur du Doyenné, ...)

Bourses et frais divers

Le montant globale attribué à cette résidence s'élève à 3 000 euros :

- Premier versement de 1 000 euros en décembre 2025 pour la première partie de la résidence.
- Second versement de 1 000 euros en mars 2026 pour la mise en place de l'exposition personnelle à la galerie Maison de Mandrin.

Résidence d'artiste photographe émergent

- Dernier versement de 1 000 euros pour la restitution incluant à la fois les frais de tirages et les droits de monstration en juillet 2026.

Tous les frais autres que ceux mentionnés ci-dessus sont à la charge de l'artiste photographe. En particulier, les frais de déplacement et de nourriture de l'artiste photographe sont à sa charge.

Engagement de l'artiste photographe

L'association Festival Photo de Brioude vous demande de vous engager à :

- Adhérer à l'association (20 euros) couvrant l'assurance des événements organisés pendant la résidence.
- Être présent pendant au minimum une semaine (7 jours, consécutifs ou non) entre septembre 2025 et février 2026 en nous prévenant suffisamment en avance pour la mise à disposition de l'hébergement prévu.
- Être présent lors de la soirée d'inauguration de votre exposition personnelle (vernissage), à la galerie Maison de Mandrin en mars 2026, marquant l'ouverture de la saison culturelle de la ville de Brioude
- D'accepter les conditions d'exposition de la biennale photographie de Brioude pour la restitution (Cf. appel à candidature de la biennale 2026).
- Céder une œuvre originale signée et numérotée, exposée pendant la biennale à l'Artothèque de Brioude.
- À signer la convention détaillant les engagements de l'association et de l'artiste photographe émergent.

Calendrier : dates importantes

- 30 avril 2025 : lancement de l'appel à candidature pour le projet de résidence.
- 30 juin 2025 : clôture de l'appel à candidature pour le projet de résidence.
- 15 juillet 2025 : communication de l'artiste retenu.
- 1^{er} septembre 2025 : début de résidence.
- Mars 2026 : Ouverture de la saison culturelle de la ville de Brioude.
- Du 10 au 19 juillet 2026 : Biennale de Photographie de Brioude.

Comité de sélection

Le comité de sélection sera composé de :

- Quatre photographes membres de l'association : Martine Baud, Nadine Delmas, Serge Tribouillois, Olivier Devise.
- Du Directeur et Conservateur du Doyenné, Thomas Wierzbinski.
- D'un photographe extérieur : Philippe Fourcadier.
- D'un représentant de la mairie de Brioude.

Le comité de sélection examinera l'ensemble des dossiers de candidature. Il retiendra les artistes qui répondront au niveau d'exigence artistique nécessaire à la réussite de cette résidence. Ces artistes doivent avoir exercé leur activité au moins 3 ans et être considérés comme **émergents**.

Dossier de candidature

Le comité de sélection s'appuiera sur un dossier de candidature comprenant :

- Un panorama des productions récentes dont une proposition pour l'exposition personnelle à la galerie Maison de Mandrin, pour l'ouverture de la saison culturelle de la Ville de Brioude en mars 2026.

Résidence d'artiste photographe émergent

- Un curriculum vitae (intégrant les informations sur le statut professionnel) dans lequel l'artiste mentionnera son parcours artistique et, éventuellement, les différentes expériences de résidences et d'interventions auprès de différents publics.
- Une note expliquant en quoi ce projet de résidence croise les enjeux liés à la pratique artistique de l'artiste.
- Un rétroplanning indicatif, pour la période septembre 2025 à février 2026, des investigations et des rendus.
- Le formulaire de candidature complété et signé.
- Le dossier pourra contenir tout document que l'artiste jugera utile de communiquer au comité de sélection.

Les dossiers sur supports physiques et numériques seront acceptés. Une fois le processus de sélection achevé et quelle qu'en soit l'issue, les dossiers seront retournés aux artistes qui auront pris soin de fournir une enveloppe affranchie au tarif en vigueur.

Ouverture de l'appel à candidature : 30 avril 2025

L'appel à candidature pour la résidence ouvre le 30 avril 2025.

Les artistes devront adresser leur candidature avant le 30 juin 2025 à Midi, soit

- **Par courrier postal** : Festival Photo Brioude – Monsieur le Président - 2 place Lafayette, 43100 Brioude.
- **Par courriel** à : festivalphotobrioude@gmail.com

Pour les dossiers numériques, afin de garantir la bonne réception de votre dossier par courriel, nous vous recommandons d'utiliser un lien de téléchargement.

Association Festival Photo Brioude

2 place de Lafayette

43100 Brioude

Courriel : festivalphotobrioude@gmail.com

Tél. : 06 84 86 78 18 ou 06 62 03 58 48

Formulaire de candidature

Nom et Prénom :

Nom d'artiste :

Age :

Profession :

Adresse postale :

.....

.....

Téléphone fixe :

Téléphone mobile :

Courriel :

Site Internet :

Réseaux sociaux :

.....

Titre de la série pour l'exposition de mars 2026 :

.....

.....

Dates prévisionnelles de présence à Brioude :

.....

.....

Je m'engage à respecter les engagements mentionnés dans l'appel à résidence.

Date et signature du photographe